

CONSIGNES DE SÉCURITÉ SUR LE SITE FDSP

INCENDIE

Dès la découverte d'un incendie si l'alarme ne s'est pas encore déclenchée

ALERTER

- Actionnez le détecteur manuel pour signaler la présence du feu



- Alerte les pompiers (*Ne pas raccrocher le premier*)
☎ 18 ou 112



ATTAQUER LE FEU

Avec l'extincteur :
sans prendre de risque et si vous vous en sentez capable

- Si le feu n'est pas maîtrisable fermez la porte et évacuez
- Informez le Coordinateur du site
06 37 75 05 69

ÉVACUATION

Dès l'audition de l'alarme :

- Fermez les portes et les fenêtres,
- Suivez les consignes des chargés d'évacuation



Dirigez-vous calmement vers la sortie la plus proche



Ne jamais emprunter les ascenseurs
Ne jamais revenir sur vos pas sauf sur ordre

- Si vous êtes bloqué à un étage manifestez-vous à la fenêtre
- Aidez les personnes à mobilité réduite
- S'il y a de la fumée, baissez-vous l'air frais est près du sol



Rejoindre le point de rassemblement

ACCIDENT

Se protéger et protéger la victime

- Sécurisez la zone de l'accident

Examiner la victime

- Déterminez l'état apparent de la victime

Alerter et faire alerter

- Le secouriste le plus proche
- le SAMU : ☎ 15 ou 112

NE JAMAIS TRANSPORTER SOI-MÊME UNE VICTIME AUX URGENCES

Secourir et accueillir les secours

- Si vos compétences vous le permettent : procédez aux gestes de premières urgences pour éviter l'aggravation de l'état de la victime (arrêt d'hémorragie, respiration artificielle,...)
- Prodiguez les premiers soins
- Accueillez les secours

Dans tous les cas informez le coordinateur du site 06 37 75 05 69 – 06 69 75 03 71



Définition d'une PMR : toute personne ayant un handicap (permanent ou temporaire) limitant ou empêchant leur évacuation rapide par elle-même.

Qui prend en charge et aide une PMR ?

Si la PMR est un personnel :

C'est le **chargé d'évacuation**

Si la PMR est un étudiant :

C'est l'**enseignant**

Vous pouvez solliciter de l'aide auprès d'étudiants ou de personnels présents

Dans la mesure du possible,

accompagner ces personnes jusqu'au point de rassemblement.

Pour rappel : il est interdit d'utiliser les ascenseurs

Que faire en cas d'impossibilité d'évacuer rapidement une PMR ?

1- Mettre la PMR en sécurité

Bâtiment principal POUILLON :

Accompagner la PMR au niveau des plateformes des escaliers extérieurs, vérifier que les portes sont bien fermées afin d'éviter la propagation des fumées.

Bibliothèque Universitaire :

Accompagner la PMR à l'extérieur au point de rassemblement (parking au-dessus de la Roseraie).

2- Prévenir l'arrivée des secours de la présence d'une PMR

Une fois accompagnée dans cet espace protégé, le chargé d'évacuation ou l'enseignant doit le plus rapidement possible transmettre l'emplacement de la PMR aux sapeurs-pompiers.

Pour rappel : une fois sorti il est interdit de retourner à l'intérieur du bâtiment

C'est le rôle des secours extérieurs d'effectuer alors l'évacuation de la PMR.